

Appel à candidatures

dans le cadre du

Projet Alimentaire Territorial de la Communauté urbaine de Dunkerque

Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 12 novembre 2023, 20H

Candidature à envoyer par mail et par courrier.

Dépôt des dossiers papier :
Mélanie Bruneval, Direction Cohésion Sociale, Solidarités et Santé
Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1

Dépôt des dossiers par mail : agriculture@cud.fr











Table des matières

| I. | ELEMENTS DE CONTEXTE | 3 |
|------|---|------|
| II. | DESCRIPTION DU SITE | 5 |
| 1. | Localisation, environnement et accès | 5 |
| III. | ORGANISATION DES PROJETS D'INSTALLATION | 6 |
| 1. | Accompagnement pour l'installation | 6 |
| 2. | Modalités contractuelles | 6 |
| 3. | Débouchés potentiels | 7 |
| 4. | | |
| 5. | Pédagogie et participation citoyenne | |
| IV. | MODALITES DE L'APPEL A CANDIDATURES | 8 |
| 1. | Modalités de la consultation | 8 |
| 6. | Documents à fournir : | 8 |
| 7. | Critères de sélection | 8 |
| 8. | Contacts et dépôt des dossiers | . 10 |

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

L'agglomération dunkerquoise est composée aujourd'hui de 17 communes, sur le littoral du département du Nord, pour une superficie d'environ 25 000 hectares et de 200 000 habitants.

Les diagnostics agricoles récemment réalisés dans le cadre des révisions du Schéma de cohérence territorial et du Plan local d'urbanisme intercommunal révèlent un territoire à 46% agricole structuré autour de filières longues et internationales. L'agriculture biologique et la vente en circuits courts locaux y sont peu représentées par rapport à la moyenne nationale. Aujourd'hui, moins de 1% des surfaces agricoles utiles de la CUD sont cultivées en agriculture biologique contre 7.5% en moyenne au niveau national.

Par ailleurs, le Plan de Paysage, réalisé à l'échelle de la CUD en 2022, a mis en exergue l'objectif de préservation des terres agricoles, condition préalable au maintien d'une agriculture locale, nourricière, indispensable à tous, que l'on habite en ville ou à la campagne. Il recommande notamment de « Protéger les terres propices à une agriculture nourricière ».

Coté alimentation, les enjeux en matière de santé sont nombreux. 15% des élèves du bassin de Dunkerque souffrent d'obésité. Liés aux pratiques alimentaires, ce sont aussi les accidents cardiovasculaires et le diabète qui affectent particulièrement les habitants du territoire.

Enfin, les enjeux sanitaires et environnementaux posés par les pratiques agricoles actuelles soulèvent de plus en plus d'interrogations au sein de la population.

Ces constats plaident pour une transition de ce secteur d'activité vers des pratiques agricoles renouvelées, plus durables et localisées.

Ils ont conduit la CUD à adopter, en mars 2018, une délibération-cadre de politique alimentaire et agricole. Elle se décline en objectifs stratégiques et opérationnels visant à favoriser le développement d'un système alimentaire local et durable, à organiser à l'échelle du territoire. Labellisé projet alimentaire territorial en émergence depuis avril 2022, la collectivité souhaite fédérer un grand nombre d'acteurs de la terre à l'assiette autour de l'objectif de permettre à tous d'accéder à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante.

Appuyé par nos partenaires, A Petits Pas, A Pro Bio, Bio en Hauts de France, la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais, le Lycée Professionnel Agricole de Dunkerque, les membres du Groupe Alimentation Durable, Terre de Liens Hauts de France, et l'ensemble des villes de l'agglomération, ces orientations se sont traduites par de nombreuses actions concrètes comme la mise à disposition de terrains communautaires pour de l'agriculture biologique, l'accompagnement des communes pour un approvisionnement bio et local de la restauration collective, des actions de sensibilisation à l'alimentation durable (comme le défi « manger mieux sans dépenser plus », ou la construction d'une halle des Sœurs Blanches à Dunkerque destinée aux producteurs locaux bio.

Enfin, les objectifs de cet appel à candidatures concourent également à préserver la biodiversité et les paysages, ainsi que la qualité de la ressource en eau et des sols en évitant le recours aux intrants chimiques.

Ce nouvel appel à candidatures concerne un terrain de 3.2 hectares, appartenant à la communauté urbaine et situé sur la commune de Coudekerque-Branche. Ce terrain jouxte le Bois des Forts, « cœur de nature » majeur à l'échelle de la trame verte et bleue de la Communauté urbaine.

Une production agricole en agriculture biologique est attendue pour cette parcelle. Les porteurs de projet sont libres de proposer des projets sur tout ou partie de la surface disponible, de proposer les productions qu'ils souhaitent (maraichage, arboriculture, culture de plein champ...). D'autres propositions peuvent être faites par les candidats dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

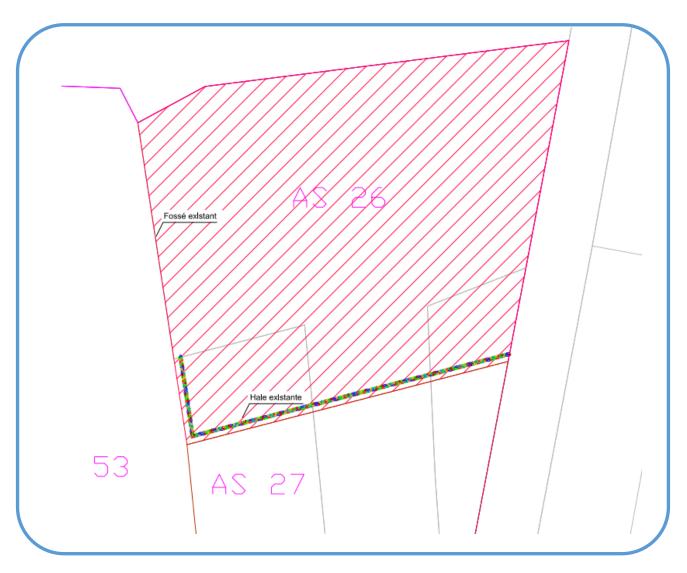
Des synergies pourront être trouvées avec les porteurs de projets des précédents appels à candidatures de la communauté urbaine de Dunkerque et des villes (notamment la ferme urbaine de Grande-Synthe).

D'autres terrains sont également en cours de préparation, et feront l'objet d'autres appels à candidature. Ainsi, les initiatives non retenues pourront être à nouveau soumises selon les vœux des candidats.

Le projet de conversion des terrains agricoles de la CUD à l'agriculture biologique s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec des acteurs du monde agricole et de la filière biologique, mais aussi du système alimentaire au sens plus large : la Chambre d'agriculture, Bio en Hauts-de-France, Terre de Liens Hauts de France, le lycée professionnel agricole de Dunkerque E.P.L.E.F.P.A. des Flandres, l'association A Petits Pas ou le Centre Régional des Ressources Génétiques (CRRG).

II. DESCRIPTION DU SITE

1. Localisation, environnement et accès



Localisation : Coudekerque- Branche, à proximité de la ferme Vernaelde et de la base de loisirs du

Bois des Forts.

Référence cadastrale : AS 26 en partie et AS 27 en partie

Surface: 3,2 ha

Zonage au PLUI HD: A

Propriétaire : Communauté Urbaine de Dunkerque

Etat actuel de la parcelle : Une étude de sol a été réalisée en 2022 et indique que le terrain est

propice à l'agriculture biologique.

Informations détaillées disponibles dans le rapport réalisé par Terre de Liens Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France en annexe (analyse agronomique des terres, aménagements à prévoir, analyse socio-économique, etc.)

III. ORGANISATION DES PROJETS D'INSTALLATION

1. Accompagnement pour l'installation

Le ou la candidat(e) sélectionné(e) pourra être accompagné(e) par la CUD et ses partenaires dans la mise en œuvre de son projet (aide technique, accompagnement à l'installation, recherche de débouchés: Bio en Hauts de France, Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais, lycée agricole de Dunkerque, Terre de Liens Hauts-de-France).

Ces réflexions feront l'objet de réunions de travail organisées et animées par la CUD et ses partenaires, et tout autre intervenant souhaité par les porteurs de projets.

Pour les candidats souhaitant une période de test, il est possible de se faire accompagner par une couveuse d'entreprise afin de profiter d'un hébergement juridique et d'un appui comptable et administratif. Pour cela, la CUD facilitera la mise en lien avec l'association « A Petits PAS » et sa couveuse « Chrysalide ».

2. Modalités contractuelles

Selon le profil des porteurs de projet, différentes modalités contractuelles peuvent être envisagées :

- Pour les porteurs de projet expérimentés et ayant d'ores et déjà le statut d'exploitant agricole, un bail rural à clauses environnementales de 9 ans pourra être signé avec la CUD. Une clause environnementale obligera au respect du cahier des charges de l'agriculture biologique par les producteurs. Le montant du loyer sera basé sur le prix du fermage de terrains agricoles, calculé en fonction de l'indice fixé par arrêté préfectoral correspondant.
- Pour les porteurs de projet expérimentés n'ayant pas encore le statut d'exploitant agricole, une convention précaire sera signée en attendant que les démarches en vue d'obtenir le statut soient finalisées. Cette convention prendra la forme d'une convention de mise à disposition ou d'une mise à disposition gratuite (prêt à usage) signée entre la CUD et le porteur de projet.

Pour la deuxième option, la signature d'un bail rural à clauses environnementales sera automatiquement envisagée une fois le statut d'exploitant agricole obtenu.

La répartition des charges quant à l'entretien du terrain sera la suivante :

- La maintenance courante, le nettoyage régulier, les abonnements et les consommations d'eau et d'électricité, les taxes et assurances seront supportés par les porteurs de projet.

Il est ici précisé que les aménagements suivants ont été pris en charge par la Communauté urbaine de Dunkerque :

- Entretien de la parcelle depuis 2021,
- Plantation d'une haie,
- Pont de champs, chemin de terre.

La mise en place d'une clôture contre le gibier et les vols peut être prise en charge par la CUD.

3. Débouchés potentiels

Les communes de Dunkerque, Coudekerque-Branche Ghyvelde, Loon-Plage, Grande-Synthe et Bray-Dunes disposent de cuisines autonomes et favorisent l'introduction de produits locaux et bio dans leurs repas. La CUD mettra en contact le porteur de projet avec les différentes municipalités.

Les commandes pour les cantines portent sur une diversité de fruits et légumes (carottes, pommes de terre, salades, courgettes, oignons, poireaux, céleris, choux-fleurs, tomates, concombres...). Un diagnostic des besoins de la restauration collective des communes de l'agglomération a été réalisé début 2019. Un groupe de travail avec les professionnels de la restauration collective communale a été constitué, il permet de faciliter les échanges entre acheteurs et producteurs.

Dans un souci de diversification des débouchés, d'autres modes de commercialisation des productions comme la vente directe, les marchés locaux, le marché couvert du Minck à Grand-Fort-Philippe, la livraison de paniers, les épiceries sociales et solidaires etc. pourront être développés en fonction du projet du candidat. Les magasins bio, la halle des Sœurs Blanches, les groupements d'achat citoyens ou encore la légumerie du Littoral peuvent, par exemple, constituer des débouchés.

4. Collectif et mutualisation

Des retours d'expériences similaires montrent l'intérêt d'une organisation collective basée sur la coopération et la mutualisation des équipements, outils et services entre agriculteurs. C'est pourquoi le projet de la CUD, pour assurer la viabilité des projets, propose de faciliter les liens avec d'autres producteurs du territoire, notamment ceux récemment sélectionnés sur les terrains mis à disposition par la ville de Grande-Synthe ou par la CUD.

Ces liens peuvent permettre de développer une <u>offre de production concertée</u>, permettant de répondre à la demande et visant à satisfaire, à échéance, l'ensemble des débouchés recensés.

5. Pédagogie et participation citoyenne

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, le porteur de projet est invité, d'une manière ou d'une autre, à créer des liens avec les habitants. Cela peut passer par des temps ouverts aux habitants (organisation de visite du terrain, de chantiers participatifs lors des étapes de préparation du sol, de semis, de pose et d'entretien des clôtures ou de la terre, des récoltes, etc.).

IV. MODALITES DE L'APPEL A CANDIDATURES

1. Modalités de la consultation

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la CUD <u>le plus tôt possible</u> afin de manifester leur intérêt.

Les réponses à l'appel à projet pourront concerner tout ou une partie de la surface.

Avant le dépôt des dossiers de candidatures, une visite collective du terrain sera organisée le 26 octobre 2023 à 16h. Cette visite permettra aux candidats d'évaluer le potentiel du site au regard de leur projet. Les modalités de la visite seront précisées par e-mail aux personnes ayant manifesté leur intérêt.

La date limite pour déposer sa candidature est fixée au **12 novembre 2023, 20h00.** Les candidatures seront examinées lors d'un jury avec l'appui des partenaires de la CUD. Des entretiens avec les candidats seront organisés **mi-novembre 2023.** La sélection finale des candidats sera réalisée au plus tard **en décembre 2023.**

Dès le début d'année 2024, des temps de travail avec le ou la candidat(e) retenu(e) pourront débuter en vue d'aider à l'installation dans les meilleurs délais.

2. Documents à fournir :

- Dossier de candidature complété
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes et formations professionnelles
- Tout autre document jugé utile à la bonne compréhension de votre profil et projet

3. Critères de sélection

Les dossiers présentés pourront être variés, mais les candidats devront, au minimum et de façon cumulative :

- Posséder une formation agricole et/ou avoir une expérience dans le domaine agricole ;
- Présenter un projet en agriculture biologique et en cohérence avec les objectifs de la politique alimentaire et agricole de la CUD;
- Présenter un projet d'installation mature et viable sur un plan économique.
- Et, être prêts à s'installer et investir dès 2024.

Au niveau des candidatures, les points suivants seront jugés comme des atouts :

- Être prêt à travailler en partenariat avec la collectivité et les acteurs locaux dans le cadre du projet alimentaire territorial de la Communauté urbaine de Dunkerque ;
- Être motivé pour travailler en collectif avec d'autres porteurs de projets, avec des habitants et avec des élèves du lycée professionnel.
- Les candidats qui ne possèdent pas ou peu de terres seront prioritaires.

NB : Si trop peu de candidatures sont reçues, ou si aucun·e candidat·e ne satisfait les critères cidessus, la Communauté Urbaine de Dunkerque se réserve le droit de ne pas donner suite et de relancer un appel à candidatures ultérieurement afin de s'assurer de la bonne réussite de projet.

Le tableau ci-après vous permettra <u>d'évaluer votre projet au regard des objectifs de la politique</u> <u>alimentaire et agricole de la CUD</u>. Ces objectifs généraux sont déclinés à titre informatif et pédagogique en objectifs opérationnels dans lesquels pourrait s'inscrire votre projet.

| Orientations générales | Exemples d'objectifs opérationnels envisageables | | |
|--|---|--|--|
| (par ordre de priorité) | pour le porteur de projet | | |
| 1. Accompagner le développement de pratiques ag | ricoles durables | | |
| Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Favoriser le retour de la biodiversité sur les zones de culture Faciliter l'accès à des surfaces agricoles, la création d'activité et la conversion à l'agriculture biologique des agriculteurs Favoriser la professionnalisation et l'acquisition de nouvelles compétences Promouvoir des techniques agricoles alternatives Développer les circuits courts alimentaires de production de produ | Produire en agriculture biologique ou expérimenter de nouvelles pratiques agricoles durables Coopérer avec les acteurs du territoire pour observer la biodiversité sur le terrain Participer au transfert des compétences et de savoir-faire avec d'autres agriculteurs Être ouvert à l'échange avec d'autres acteurs du système alimentaire du territoire (lycée agricole et professionnel, transformateurs, consommateurs) | | |
| Développer des filières alimentaires biologiques et locales | Vendre via les circuits courts et de proximité Coopérer avec la restauration collective locale | | |
| 3. Remettre ce que l'on mange là où l'on vit | | | |
| Contribuer à la relocalisation du système alimentaire | Pratiquer la vente directe | | |
| 4. Encourager les pratiques alimentaires favorables | à la santé | | |
| Sensibiliser un public large autour de l'agriculture urbaine et l'alimentation durable Promouvoir des pratiques alimentaires durables | Permettre l'accueil à la ferme (groupes scolaires, particuliers) | | |

4. Contacts et dépôt des dossiers

Renseignements:

Mélanie BRUNEVAL, Cheffe de projet Politique Agricole et Alimentaire Communauté urbaine de Dunkerque 03.28.62.71.67. agriculture@cud.fr

Pour garantir dans les meilleures conditions une réponse aux demandes de renseignements, le délai maximum de demandes d'informations est fixé au <u>6 novembre 2023, 17h00</u>.

Date de limite de dépôt des candidatures : 12 novembre 2023, 20h00.

Tout dossier transmis après cette date et cette heure ne pourra être pris en compte.

Votre candidature est à envoyer par mail et par courrier.

Dépôt des dossiers papier :

Communauté urbaine de Dunkerque – Mélanie BRUNEVAL, Direction Cohésion Sociale, Solidarités et Santé
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1

Dépôt des dossiers par mail : agriculture@cud.fr

Une visite collective du terrain, préalable au dépôt des candidatures, sera organisée le : 26 octobre 2023.

Contactez-nous directement, et, au plus tôt, afin de manifester votre intérêt. Les modalités de visites seront communiquées par e-mail aux personnes intéressées pour toute demande effectuée avant le 18 octobre.

DOSSIER DE CANDIDATURE (à compléter par le candidat)

L'objectif de ce dossier est de nous permettre de comprendre votre projet, et sa compatibilité avec celui de la CUD.

Il n'y a pas de question piège, n'hésitez pas à nous retourner votre dossier même si vous ne possédez pas à ce jour toutes les réponses.

Vous pouvez joindre à ce dossier tout document que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre candidature et de votre projet.

| <u>Coordonnées</u> : |
|---|
| Nom, Prénom : |
| Adresse: |
| Téléphone: |
| Mail : |
| Date de naissance : |
| Situation actuelle : |
| Avez-vous une exploitation ? |
| Si <u>non</u> , précisez votre présente activité : |
| Si <u>oui,</u> précisez votre type de société : |
| Si conventionnelle, pourriez-vous vous imaginer une reconversion et comment ? |
| Je soussigné-e |
| Fait à le Signature |

Votre projet: S'agit-il d'un projet Individuel Collectif Familial - Précisez dimension et composition du groupe : Quelles sont vos motivations pour répondre à cet appel à candidatures ? Selon vous, quelles capacités et/ou qualités essentielles vous seront utiles pour mettre en place votre projet? **Votre projet de production :** Quels types de productions souhaitez-vous développer (maraichage, arboriculture...)? Envisagez-vous de créer ou de développer une société ? Si oui, quel type de société et pourquoi? Précisez éventuellement si vous souhaitez un accompagnement sous couveuse. Quel type de matériels pensez-vous utiliser pour votre projet ?

Détaillez vos expériences dans le domaine agricole, et/ou circuit de proximité, et/ou une formation dans ces domaines ?

| Année | Durée | Structure | Compétences acquises |
|-------|-------|-----------|----------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

| Sinon, quelles sont les actions que vous pensez mener pour acquerir les competences nécessaires ? |
|--|
| |
| |
| |
| |
| Avez-vous déjà pris des contacts pour le projet ? (Réseaux d'accompagnement agriculteurs locaux, opérateurs de la filièreetc.) Si oui, lesquels ? |
| |
| |
| |
| |

Quel dimensionnement et évolution de votre projet visez-vous sur 5 ans ? (à 20% près)

NB: Ce tableau est une proposition de format pour nous restituer votre projet, n'hésitez pas à nous transmettre tout autre format sur lequel vous travaillez.

| | N | N+1 | N+2 | N+3 | N +4 |
|---|--------------|------------------|-----------------|-------------------|---|
| SAU | | | | | |
| Surface de maraîchage diversifié | | | | | |
| Surface de égumes de olein champ | | | | | |
| Surface en arboriculture | | | | | |
| Surface utilisée pour le pâturage | | | | | |
| Autres surfaces | | | | | |
| Main d'œuvre (UTH) | | | | | |
| Débouchés envisagés | | | | | |
| Quels sont les | principaux | facteurs de risc | que ? Commen | t les anticiper ? | |
| Julti fanation | nalitá at di | monoion colle | ootivo do votro | nroiot : | |
| <u>viuiti-ionetion</u> | mante et di | mension colle | ective de votre | projet : | |
| • | c et pour | quels publics- | | _ | /pe formation et/o er progressivemer |
| | | | | | |
| Avez-vous déja | | | | | |

avec l'agriculture)?

| Pour vous, qu'apporterait une dimension collective dans votre projet, une mise en réseau avec d'autres agriculteurs ou structures du territoire impliqués dans la politique alimentaire et agricole de la CUD ? |
|---|
| |
| |
| Besoins : |
| Quels accompagnements techniques et aides financières envisagez-vous de solliciter? |
| |
| Quels sont vos besoins pour la mise en œuvre de votre projet d'installation ? |
| |
| |
| A votre avis, quelles actions pourrait mener la CUD pour soutenir votre projet en agriculture biologique? |
| |
| |

Le chiffrage du projet nous permet d'évaluer la viabilité du projet. Les chiffres demandés peuvent être prévisionnels. Vous pouvez vous servir du tableau ci-dessous ou joindre les informations sous une autre forme.

Cette demande peut également être co-rédigée par un centre de gestion, un expert agricole, ou bien s'inspirer des exigences d'une étude prévisionnelle d'installation pour un jeune agriculteur.

| | | PROE | DUCTION | | |
|-------------|--------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Produit | N (volume*prix de vente) | N+1 (volume*prix de vente) | N+2 (volume*prix de vente) | N+3 (volume*prix de vente) | N+4 (volume*prix de vente) |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAL | | | | | |
| TOTAL 5 ANS | = CHIFFRE D | 'AFFAIRES PF | REVISIONNEL | i | |

| | | (| CHARGES | | | | |
|------------|------------------|-------------------|------------------|-----------|-----|--|--|
| Charges o | pérationnelles | s (semences, pla | nts, engrais, ca | arburant) | | | |
| | N N+1 N+2 N+3 N- | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| 01 | | | /1 /1 | | | | |
| Charges si | | ermage, loyer, ea | <u> </u> | | | | |
| | N | N+1 | N+2 | N+3 | N+4 | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |
| TOTAL SU | IR 5 ANS | | | | | | |

| | INVESTISSEMENTS | | | | | | |
|-----------------------|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--|--|
| Type d'investissem | N | N+1 | N+2 | N+3 | N+4 | | |
| ent | (montant) | (montant) | (montant) | (montant) | (montant) | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |
| TOTAL 5 ANS | | | | | | | |

| BESOIN DE FINANCEMENT | | | | | | |
|-----------------------|---|-----|-----|-----|-----|--|
| | N | N+1 | N+2 | N+3 | N+4 | |
| MONTANT | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |
| TOTAL 5 AN | S | | | | | |

| | MODES DE FINANCEMENT | | | | | | |
|----------------------|----------------------|-----|-----|-----|-----|--|--|
| | N | N+1 | N+2 | N+3 | N+4 | | |
| Apport personnel | | | | | | | |
| Aides sollicitées | | | | | | | |
| Montant des emprunts | | | | | | | |
| Autres | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |
| TOTAL 5 ANS | | | | | | | |